



INTERPELLATION URGENTE

Auteur Serge Rey et Alexandre Cipolla, UDC
Objet Manque de classes dans le domaine professionnel et de l'accueil et l'insertion.
Date 08/12/2024
Numéro 2024.12.368

Actualité de l'événement

Le 26 novembre 2024, la Présidente de Martigny informe publiquement que l'ancien cycle Sainte-Jeanne-Antide sera transformé en fonction d'une affectation que celle destinée à l'enseignement

Imprévisibilité

Les services concernés n'ont pas eu vent de ce changement d'affectation de ces locaux jusqu'à l'annonce de la Présidente de la Ville et les SBMA nous a affirmé qu'il a appris par voie de presse cette volonté de la Ville de Martigny.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Il y a plus de 10 classes SCAI actuellement à Sainte-Jeanne-Antide qui sont rattachées à l'EPASC de Martigny et qui devront être déplacées. Les locaux actuels de l'EPASC à Martigny ne peuvent pas accueillir plus de jeunes en formation car la planning d'occupation de cette école est déjà saturé.

Selon Le Nouvelliste du 26 novembre 2024, la Présidente de la Ville de Martigny annonçait que le site de Sainte-Jeanne-Antide, ancien cycle d'orientation de la rue du Simplon, sera rénové afin de pouvoir être valorisé. Ces travaux sont prévus pour l'année 2025. Cette rénovation sera réalisée en collaboration avec le canton et permettra d'aménager un espace pour la médiathèque, le Tribunal des districts, ainsi qu'un bureau pour l'archéologie.

Cependant, à ce jour, plus d'une dizaine de classes sont occupées par les classes d'accueil et d'insertion, qui sont rattachées à l'École professionnelle artisanale et de service communautaire (EPASC) de Martigny. Actuellement, l'occupation des bâtiments de cette école professionnelle est complète, et il sera très difficile, voire impossible, de trouver des salles libres pour accueillir ces jeunes en formation au sein même des bâtiments de l'EPASC.

La rentrée scolaire 2025-2026 est dans huit mois, et il est essentiel de savoir où et dans quelles conditions ces jeunes seront scolarisés.

Conclusion

Nous demandons donc au Conseil d'Etat de nous renseigner sur la suite qu'il entend donner à ce problème urgent de manque de salles de classes dans le domaine professionnel et de l'accueil et l'insertion.